



Terrain de jeux 2020
Marianne Bourque, Coordonnatrice du Terrain de jeux
Danielle Breton, Agente de développement socioculturel
Émilie Turcotte, Coordonnatrice des loisirs et sports

CODE DE VIE

Terrain de jeux 2020

Informations générales

Le code de vie du terrain de jeux est un ensemble de règlements et de procédures qui visent à favoriser un climat sain, harmonieux et sécuritaire. Si nous voulons atteindre ce but, l'équipe du terrain de jeux et les familles doivent travailler ensemble à l'application de ces règles.

Horaire de la journée

Terrain de jeux : 8h00 à 17h00

**Chaque retard des parents, en fin de journée, devra être signé. Des frais de 5\$ s'appliqueront à chaque tranche de 15 minutes. Après 3 retards, le parent devra trouver un autre moyen de faire garder son enfant après 17h00.

Règles de conduite

La notion de respect est la principale valeur pour favoriser de bonnes relations. Les enfants doivent être respectueux dans leurs paroles et leurs gestes, et ce, envers toutes les personnes qu'ils côtoient, c'est-à-dire les moniteurs, les responsables, les parents et les autres enfants. Le respect envers autrui permet d'éliminer la violence physique, verbale et l'intimidation. Les moniteurs et les parents devront aussi être respectueux envers les enfants afin de favoriser un climat harmonieux tout au long de l'été.

Il n'y aura aucune tolérance pour la violence verbale (cris, menaces, injures, etc.), physique (bousculades, batailles, gestes obscènes, etc.) et les abus ou les gestes à caractère sexuel.

Les groupes sont formés selon l'âge des enfants et selon leur niveau scolaire. Également, les groupes sont formés, selon les ratios établis par la santé publique. Il se peut que des modifications soient apportées afin de créer une meilleure dynamique de groupe si cela est nécessaire. De plus, les responsables du terrain de jeux se réservent le droit de suspendre, de renvoyer un enfant ou de l'exclure d'une activité si sa conduite est jugée inacceptable.



Étapes concernant l'application des conséquences à un manquement du code de vie

1. Rappel verbal à l'enfant à deux reprises de la règle qu'il doit respecter avec avertissement de la conséquence qui suivra s'il n'y a pas modification du comportement.
2. Application d'une conséquence logique et adaptée à l'âge de l'enfant en fonction de la gravité de son comportement.
3. Si le comportement de l'enfant persiste et qu'aucune modification ne semble apportée, la coordonnatrice avisera les parents. À cette étape, une rencontre est prévue avec la coordonnatrice et l'enfant. Il aussi possible que l'enfant soit suspendu de 1 à 3 journées. Dans ce cas, la coordonnatrice se doit de rencontrer les parents et l'enfant avant sa réinsertion au terrain de jeux.
4. À la suite de la suspension, si l'enfant ne respecte toujours pas le code de vie et manifeste des comportements inadaptés, il sera renvoyé définitivement, et ce, sans remboursement des frais d'inscription et des activités connexes.

** Il y a généralement une progression logique dans l'application des conséquences en lien avec un manquement au code de vie. Cependant, ceci n'est toutefois pas automatique. Les conséquences peuvent être appliquées selon la gravité du manquement, et ce, pas nécessairement dans l'ordre prescrit. Ainsi, les premières et deuxièmes étapes peuvent parfois être omises.

Habillement

Il faut prévoir des vêtements adaptés en fonction de la température. Nous sommes souvent à l'extérieur et il est important de prévoir tous les scénarios possibles.

- Coton ouaté
- T-shirt ou chandail à manches courtes
- Chapeau ou casquette (pour se protéger du soleil)
- Chaussures de course ou espadrilles fermées pour les sports et les activités
- Imperméable (avoir en tout temps dans le sac à dos)
- Identifiez bien tous les vêtements et les accessoires de votre enfant

IMPORTANT!!!

Protégez la peau de votre enfant et appliquez une crème solaire avant de partir chaque matin.



Absence

Il est suggéré d'aviser rapidement la coordonnatrice de l'absence de votre enfant, soit quelques jours à l'avance ou en début de journée. Il serait aussi **IMPORTANT** d'aviser le moniteur de votre enfant si vous quittez avec ce dernier plus tôt au cours de la journée ou si vous venez les reconduire une fois que la journée est commencée. Pour aviser d'une absence, vérifier le numéro indiqué sur le calendrier de l'été.

De plus, les personnes mentionnées sur la fiche santé sont les seules personnes autorisées à quitter avec votre enfant. Si une personne non autorisée doit venir chercher votre enfant, veuillez nous en aviser.

Santé

Si votre enfant prend des médicaments ou s'il souffre d'allergies, vous devez **absolument en aviser** la coordonnatrice et le moniteur de votre enfant.

De plus, il est strictement **INTERDIT** d'apporter au terrain de jeux des aliments à base de noix ou d'arachides de même que des aliments pouvant contenir des traces. Certains enfants souffrent d'allergie sévère à ces aliments au terrain de jeux.

Repas et collation

Exceptionnellement pour l'été 2020, vous devrez envoyer seulement des repas froids.

Tous les enfants doivent apporter deux collations. Des périodes de collations sont prévues pour tous les groupes.

Pour bien s'hydrater, envoyez toujours une bouteille d'eau à votre enfant.

Sac à dos

Dans le sac à dos de votre enfant, il doit toujours y avoir :

- Une serviette de plage et un maillot de bain
- Des souliers de course ou espadrilles fermées (aucune sandale sans attache au talon)
- Des vêtements confortables et convenant à la température et/ou aux activités prévues
- Un imperméable
- Un repas froid avec deux ou trois collations dans un sac à lunch avec des blocs réfrigérants «Icepack»
- Un chapeau ou une casquette (protection pour le soleil)
- Un sourire et de la bonne humeur



Terrain de jeux 2020
Marianne Bourque, Coordonnatrice du Terrain de jeux
Danielle Breton, Agente de développement socioculturel
Émilie Turcotte, Coordonnatrice des loisirs et sports

*** L'identification des items est très importante afin de ne rien perdre.*

Ce qu'il n'y a **PAS** dans le sac à dos

- Des aliments contenant des arachides et/ou des noix
- Des consoles de jeux ou tout autre jeu provenant de la maison
- Des bijoux ou des objets de valeur puisqu'il y a déjà des moniteurs en or!
- Des baladeurs, iPod, Mp3, etc., car nous avons plein de musique et de chansons au terrain de jeux